



Adresses touchées Du 2110 au 2150, rue Théodore

Travaux majeurs de rénovation

Des travaux sont prévus à l'extérieur des bâtiments. Ils toucheront les toitures et les marquises. Des améliorations seront aussi apportées aux sorties des sècheuses. Ces interventions sont prévues dans les buanderies et certains appartements.

Pour les travaux dans les appartements 2 :

Vous serez avisé de la visite des ouvriers 48 heures à l'avance. Deux options s'offrent à vous. Vous pouvez 1) rester chez vous et garder une distance de 2 mètres avec les ouvriers ou 2) quitter votre logement le temps qu'ils y sont présents.

Lors de leur visite :

- En tout temps, les ouvriers conserveront une distance de 2 mètres avec vous. Si cela est impossible, ils porteront un masque.
- Ils se laveront les mains avant d'entrer dans votre logement et après leur visite.
- Ils désinfecteront les poignées et tout ce qu'ils toucheront dans les aires communes et les logements.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes. Soyez assurés que nous sommes très sensibles à la situation et que nous prenons toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité.

Travaux prévus à l'extérieur :

- Refaire la toiture de tous les bâtiments;
- Refaire les marquises aux entrées des bâtiments.

Travaux prévus dans les buanderies et les appartements 2 :

- Ouvrir les murs et les plafonds près des laveuses/sècheuses;
- Revoir l'installation électrique et la ventilation pour la sortie des sècheuses;
- Fermer et repeindre les murs et les plafonds touchés.





Calendrier

De la mi-novembre au début de décembre 2020



Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h



Entrepreneur

Couvreurs
Montréal Nord



inconvenients
pendant les travaux

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- Bruit;
- Poussière;
- Présence des ouvriers et d'équipements autour et à l'intérieur de l'immeuble.
- Fermeture des buanderies pendant les travaux;
- Certains stationnements ne seront pas accessibles pendant les travaux. Les locataires touchés ont été avisés.



Impliquez-vous

ce que vous **devez faire**

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- débrancher votre laveuse et votre sècheuse;
- les déplacer un peu plus loin dans le corridor;
- dégager le reste du corridor ainsi que l'espace habituellement réservé aux laveuses/sécheuses;
- vider les armoires au-dessus des laveuses/sécheuses.

2. Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble pour de l'information générale.

pourquoi des travaux

Les toitures doivent être remplacées, car elles ont atteint la fin de leur vie utile. Nous profitons de ces travaux pour refaire les marquises et moderniser l'immeuble ainsi que pour améliorer les installations pour les sècheuses afin de permettre une meilleure évacuation de l'humidité lors du séchage.

Investissements

Près de 633 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Des questions concernant le chantier ?

ANDRÉA QUEZADA

Agente de liaison | 514 868-3935 | andrea.quezada@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec